

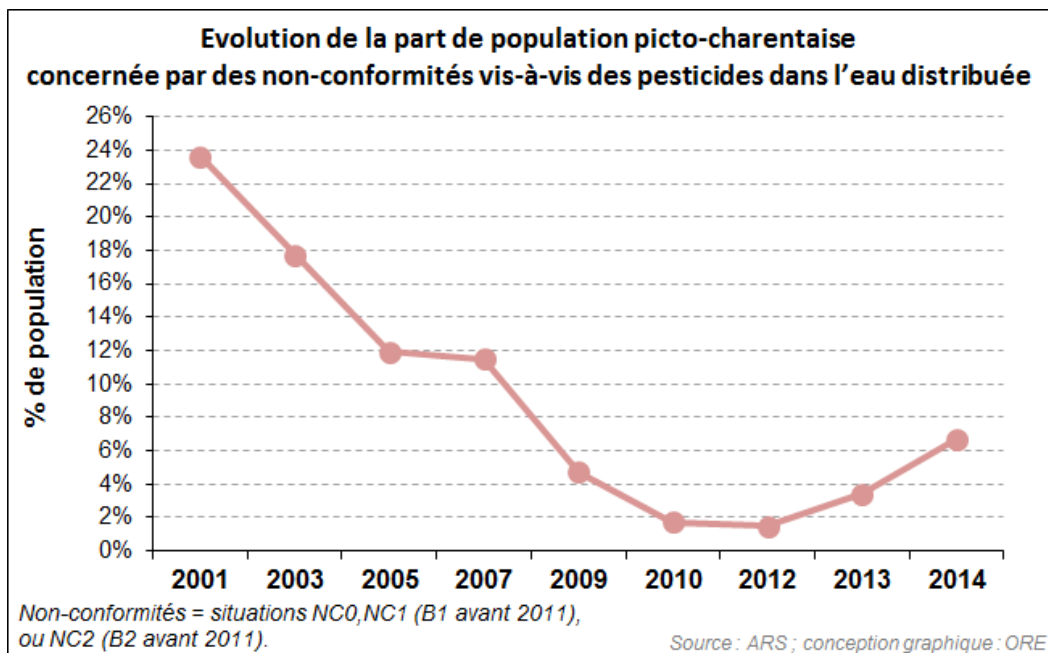
## Qualité des eaux distribuées pour l'alimentation en eau potable – les pesticides

Les pesticides peuvent engendrer certains risques sanitaires pour les personnes qui y sont exposées parmi lesquels des intoxications aiguës des utilisateurs. A long terme, les risques sont plus difficilement appréciables. La présence de pesticides dans les eaux d'alimentation n'est pas négligeable bien que les apports en pesticides liés à l'eau ne représentent qu'une faible part des apports totaux par ingestion.

Pour évaluer le risque sanitaire, trois cas sont distingués pour la gestion des non-conformités. Depuis 2011, les modalités de gestion des non-conformités sont modifiées et découlent désormais d'une instruction ministérielle en date du 9 décembre 2010.

En 2014, un peu moins de 7 % de la population a été concernée par la présence de pesticides à des teneurs dépassant les limites de qualité dans l'eau distribuée (situations NCO ou NC1). Ces non-conformités n'ont toutefois pas entraîné de restriction de consommation (situation NC2), la dernière interdiction remontant à 2003.

La part de population touchée par la présence de pesticides n'a cessé de diminuer entre 2001 et 2012 (passant de 24 à 1,5%), grâce essentiellement à la mise en service de traitement, de mélanges d'eau ou de nouveaux captages de bonne qualité. Certains dépassements apparus depuis 2012 sont liés à la présence de nouvelles molécules de pesticides dans les eaux brutes dépassant 0,1 µg/l et à des défauts dans la maintenance des installations de traitement par charbon actif.



Jusqu'en 2010, les dépassements observés concernent principalement des sous-produits des triazines, interdits depuis plusieurs années ; mais aussi le métolachlore ou le chlortoluron, ces deux substances ayant entraîné des interdictions de consommation en 2003 ; ou encore l'acétochlore, le métaldéhyde et le triclopyr.

► **Articles commentant ce chiffre clé sur le site du RPDE :**

- Rubrique [Connaître l'eau et ses usages en région > Sa qualité > Pour l'eau potable](#)

► **Pour en savoir plus :**

- SIGORE, Système d'Information Géographique de l'ORE (cocher : [Eau > Qualité > Eau potable > Qualité de l'eau distribuée](#))
- Site de l'[Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes](#)

► **En téléchargement :**

- Les données traitées de l'ORE Poitou-Charentes (au format xls)
- Plaquette du RPDE « [Qu'est-ce qu'une eau potable ?](#) » (PDF – 0,3 Mo)
- Bilan qualité annuel du RPDE « [Bilan de la qualité des eaux en Poitou-Charentes – édition 2015](#) »
- Plaquette de l'ARS « [La qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Poitou-Charentes en 2014](#) » (PDF – 6 Mo)
- Le dossier n°4 de l'O.R.E. Poitou-Charentes : [Nitrates et pesticides dans l'eau destinée à la consommation humaine](#)